

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- L A
D R O
M E - LE DÉPARTEMENT

SÉANCE PUBLIQUE - 30/03/09

NOUVELLE ÉTAPE POUR ROVALTAIN : le Département de la Drôme délibère pour entrer dans la gouvernance du Syndicat Mixte et adhère à l'association de préfiguration du Pôle Eco-toxicologie.

Syndicat Mixte de ROVALTAIN

Le Département de la Drôme soutient l'action du Syndicat Mixte de Rovaltain depuis sa création. Créé en 1994, il regroupe 53 communes du triangle urbain Romans Valence et Tain l'Hermitage et a pour ambition d'aménager, sur 162 ha de réserve foncière, un parc d'activités dédié à l'environnement et au développement durable. Labellisé « Grand projet Rhône-Alpes » en 2006, ce site accueille aujourd'hui une soixantaine d'entreprises générant plus de 650 emplois (65% privés et 35% publics).

L'ambition des partenaires, Région Rhône-Alpes, Département de la Drôme et Syndicat mixte de Rovaltain, est de faire émerger le projet d'implantation d'un pôle national de recherche, d'expertise et de formation dédié à la toxicologie environnementale et à l'éco-toxicologie, réponse concrète au grenelle de l'environnement.

Afin de formaliser le travail réalisé en commun, le Département a décidé d'intégrer la gouvernance du Syndicat Mixte de Rovaltain. La Région Rhône Alpes, le Département de la Drôme et l'Ardèche devraient également y adhérer prochainement.

Association de préfiguration du pôle Eco-toxicologie.

La Région Rhône-Alpes et le Département de la Drôme, en partenariat avec les Universités de Grenoble 1 et Lyon 1, le CNRS et les acteurs scientifiques et industriels de Rhône-Alpes, ont souhaité avec l'appui du Syndicat Mixte de Rovaltain, élaborer un ambitieux projet de pôle éco-toxicologique.

D'ores et déjà, les collectivités locales se sont engagées à apporter des financements aux investissements nécessaires à hauteur de 40,6 millions d'Euros (Région 15 M€, Département 15M€, FEDER 7M€, ROVALTAIN 3,8M€). Afin d'élaborer un projet opérationnel, une Association de type 1901, dénommée « POLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE ROVALTAIN » va être créée.

Composée de 10 membres fondateurs, l'association sera effective à partir du 23 avril 2009 :

- La Région Rhône-Alpes,
- Le Département de la Drôme,
- Le Syndicat Mixte ROVALTAIN,
- Le CNRS,
- L'université Joseph FOURIER Grenoble 1,
- L'université Claude BERNARD Lyon 1,
- L'INSA de Lyon,
- L'INP de Grenoble (sous réserve de confirmation),
- La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Rhône-Alpes,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme.

Les missions de l'association :

- Définir le contenu définitif du projet
- Déterminer les budgets d'investissement et de fonctionnement nécessaires
- Établir les programmes de travaux et les maîtrises d'ouvrage
- Mobiliser les moyens humains (chercheurs) et financiers (programmes de recherche pour y parvenir).

Le projet de pôle éco-toxicologie a été conçu dans le cadre du programme régional « Grand Projet » qui positionne ROVALTAIN, sur les thématiques de la maîtrise des risques, des technologies propres et de la valorisation technique du végétal. Ce pôle baptisé « Eco Toxico Tron » aura vocation à étudier les risques sur la santé et l'environnement, d'apports potentiellement toxiques, tels que les rayonnements ionisants ou non ionisants, les agents chimiques, biologiques, pharmacologiques, virologiques et bactériologiques. Doté d'un plateau technique de type Très Grand Équipement, le pôle s'organisera sur le modèle d'un hôtel à projet capable d'accueillir des équipes de recherche. Il reposera, pour son fonctionnement, sur la mise en place d'une équipe scientifique dédiée, encadrée par des chercheurs en résidence venant de Lyon, de Grenoble et du CNRS.

BILAN DES STATIONS DRÔMOISES : une excellente saison hivernale

Dans la Drôme, le tourisme est un élément fondamental pour le développement local, l'aménagement du territoire et le soutien à l'économie locale. Le Département accorde une attention toute particulière à ses 9 sites de moyenne montagne (Font d'Urle - Chaud Clapier, Col de Rousset, Lente, Grand Echaillon, Col de Carri, Herbouilly, La Jarjatte, Valdrôme, Vassieux-en-Vercors) afin de rendre accessible à tous des activités attrayantes et variées. Chaque année, il consacre un budget conséquent pour la sécurité, les installations et le fonctionnement des stations. En 2009, le Département investit près de 3 M€ afin d'offrir la possibilité à tous de pratiquer les sports de neige.

Cet hiver 2008/09 reste le meilleur réalisé dans les stations de la Drôme à ce jour.

Des conditions climatiques froides, un excellent enneigement et des installations de qualité ont permis d'accueillir plus de 207 318 skieurs (alpin et nordique) sur l'ensemble des sites, de décembre 2008 à fin mars 2009. Les faibles températures de cet hiver ont permis de maintenir le manteau neigeux sur toute la saison. Les 16 employés permanents du Département et les 120 saisonniers ont effectué un travail remarquable, accueil des skieurs et entretien des équipements.

Le chiffre d'affaires total cumulé pour l'ensemble des stations s'élève à 1 509 858 €. Une progression de + 47% au regard du CA moyen des cinq dernières années. La plus forte progression étant enregistrée à Valdrôme en ski alpin (+ 288 %). Cette année, toutes les stations drômoises ont connu une évolution positive, résultat d'une politique tarifaire attrayante.

Afin d'optimiser l'information relative aux accès et à l'enneigement des stations, le Service Développement Montagne du Conseil général a diffusé quotidiennement à plus de 60 structures (Offices de Tourisme, SDIS de Valence, Presse, DDE et CDT) et 200 privés (hébergeurs et particuliers), les bulletins d'accès aux stations et d'enneigement.

Chiffre d'affaires et fréquentation par stations (au 24 /03/09)

SITES	CHIFFRE D'AFFAIRES	JOURNEES SKIEURS
Font d'Urle (alpin)	478 652 €	61 739
Font d'Urle (nordique)	126 578 €	28 603
Col de Rousset	663 767 €	77 554
Herbouilly	41 095 €	8 515
Lus la Jarjatte	120 571 €	21 518
Valdrôme	79 195 €	9 389
Total	1 509 858 €	207 318